

DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE

Introduction

Lors des élections du 13 octobre, notre liste a obtenu 12 sièges sur 19, soit la confiance de 58 % de nos concitoyens. Notre majorité est composée de 9 membres engagés, 2 membres du MR et 1 membre non apparenté. Si cette composition peut sembler hétéroclite pour certains, elle représente, au contraire, une alternative aux diktats imposés par les partis.

Notre force réside dans notre capacité à nous unir, à devenir homogènes et à donner de la cohérence à notre vision.

Face aux défis annoncés pour les Communes, il ne s'agit pas de se lamenter ou de pointer du doigt, mais d'affronter ensemble les enjeux. Comme le disait Jean-Pierre Bacri dans *Le Sens de la fête* : « On se calme et on s'adapte ».

S'adapter, sortir de sa zone de confort, évoluer face à la situation : telle est notre ambition.

Cette note d'intention n'a pas la prétention d'être exhaustive ou parfaite. Elle constitue une base de travail et une table des matières pour l'élaboration de notre Plan Stratégique Transversal, qui se traduira par des actions concrètes. Floreffe doit conserver son identité humaine tout en s'ouvrant vers l'extérieur, devenant ainsi une commune accueillante et attrayante, tout en maintenant ses nombreux services à la population.

1. Finances communales

Comme l'a affirmé le baron Louis en 1830 : « Faites-moi de bonnes politiques, je vous ferai de bonnes finances ». À Floreffe, nous pouvons affirmer que les finances sont saines. Toutefois, cela ne nous dispense pas d'une vigilance accrue.

Nos objectifs sont les suivants :

- Élaborer un plan de gestion pour définir notre trajectoire budgétaire.
- Maintenir le taux d'imposition sans augmentation, voire envisager une diminution de l'IPP.
- Préserver les effectifs du personnel communal.
- Mutualiser certains coûts ou services pour réduire l'impact budgétaire tout en maintenant les services. La supracommunalité sera un axe de réflexion prioritaire.
- Créer une commission des finances.

2. Sécurité et secours

- Maintenir les moyens nécessaires à une police et une zone de secours efficaces et efficientes.
- Plaider pour une prise en charge accrue par d'autres niveaux de pouvoir.
- Conserver le caractère humain de notre zone de police et de notre zone incendie.
- Finaliser la construction du commissariat de Floreffe.
- Encourager la dynamique et la création de Partenariats Locaux de Prévention (PLP).
- Développer des campagnes d'information ciblées (arnaques, vols, violences conjugales, incendies...).

3. Mobilité

- Créer une commission dédiée à la sécurité routière, distincte de la CCATM (Commission Communale de l'Aménagement du Territoire).
- Élaborer un plan de mobilité communal.
- Lancer des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière.
-

4. Logement

- Garantir des logements sécurisés et conformes aux normes.
- Maintenir les collaborations avec les AIS (Agences Immobilières Sociales) et la SLSP (Société de Logement de Service Public).
- Réfléchir à des solutions de type "housing first".
- Poursuivre la lutte contre les logements inoccupés.

5. Action sociale

- Poursuivre le Plan de Cohésion Sociale (PCS).
- Favoriser le retour à l'emploi.
- Maintenir la collaboration avec la Maison Croix Rouge (MCR).
- Renforcer les liens sociaux, lutter contre les inégalités
- Obtenir des financements pour des projets sociaux via des partenariats ou des subventions

6. Enseignement

- Engager une troisième direction.
- Veiller à un encadrement adéquat dans nos écoles.
- Réfléchir à l'extension de l'école de Floriffoux, incluant la construction d'une yourte.
- Examiner l'adoption d'une charte VIASANO (cfr commune d'Anhée).
- Promouvoir l'ouverture à la culture et la prévention en matière de santé et de harcèlement.
- Intégrer la question du bien-être animal dans les projets scolaires.

7. Aménagement du territoire

- Mettre en œuvre le schéma de développement communal.
- Travailler en cohérence avec le plan de secteur.
- Assurer l'intégration harmonieuse des constructions dans le paysage communal.
- Réviser les chartes urbanistiques, y compris pour l'habitat léger.

8. Sport

- Réfléchir à une extension du hall sportif.
- Collaborer avec d'autres communes pour des infrastructures partagées.
- Réfléchir à un espace multifonctionnel extérieur pour les jeunes.
- Soutenir l'initiative « Sport sur ordonnance ».
- Promouvoir le projet supracommunal lié à la piscine.
- Encourager la pratique sportive chez les adolescents.
- Aménager une plaine de jeux.
- Couvrir et éclairer les terrains de padel et tennis
- Aménager les abords du centre sportif (parking, éclairage, ...)

9. Jeunesse

- Dynamiser les initiatives jeunesse en collaboration avec le PCS et le Centre culturel.
- Créer un Conseil consultatif de la jeunesse.
- Intégrer un représentant de la jeunesse au PCS et au CCF (Centre culturel de Floreffe).
- Soutenir les mouvements de jeunesse.
- Créer une maison des jeunes.

10. Commerces

- Rénover le centre de Floreffe pour renforcer son attrait touristique.
- Créer une Agence de Développement Local (ADL) supracommunale pour soutenir le commerce local.
- Maintenir la promotion de nos communes via le service d'information.
- Conserver et valoriser nos événements majeurs pour soutenir le commerce local.

11. Services communaux

- Poursuivre la digitalisation des services.
- Intégrer l'intelligence artificielle pour améliorer la qualité du travail (Digital Wallonia AI).
- Sensibiliser les agents communaux aux nouvelles technologies.
- Effectuer des audits digitaux afin d'optimiser l'utilisation des nouvelles technologies.
- Prioriser la simplification, la mutualisation et la dématérialisation des processus.
- Élaborer un plan voirie sur 6 ans.
- Réaliser un inventaire du matériel roulant et encourager la collaboration intercommunale pour l'achat d'équipements lourds.

12. Crèches et petite enfance

- Finaliser le dossier d'ouverture d'une extension de la crèche de Franière (attente d'un nouveau plan Cigogne).
- Mutualiser au maximum les différents services d'accueil, qu'ils soient internes ou externes, via une approche supracommunale.
- Soutenir les initiatives d'accueil extrascolaire.

13. Inondations, climat et environnement

- Donner la priorité à la lutte contre les inondations : projet de la Wateringue de Floriffoux, amélioration du réseau d'égouttage à Franière et Floriffoux.
- Maintenir et renforcer les efforts en matière de climat et d'énergie dans le cadre du plan POLLEC (Politique Locale pour l'Energie et le Climat), avec le soutien du coordinateur communal.
- Offrir un accompagnement accru aux citoyens pour leurs travaux énergétiques.
- Installer des bornes de recharge électrique ou permettre un aménagement des trottoirs pour faciliter le câblage.
- Réfléchir à la création d'une communauté d'énergie.
- Renforcer la végétalisation dans les espaces publics et privés à travers les permis d'urbanisme.
- Poursuivre une réflexion globale sur la gestion des déchets.

14. Santé

- Élaborer une politique de santé de proximité en collaboration avec les acteurs locaux, pour tous les âges.
- Renforcer la prévention contre les addictions.
- Renforcer la prévention concernant les polluants intérieurs et extérieurs.
- Organiser des séances d'information sur la santé liées à l'actualité par exemple (épidémies hivernales - vaccination, avec p-e une intervention d'un généraliste floreffois), pour les aînés, ou prévention de l'alcool au volant avant les fêtes, ...

15. Ruralité

- Participer activement à une nouvelle démarche de Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- Soutenir la création de maisons de village.

16. Propreté publique

- Engager un agent constatateur spécialisé en matière d'environnement.

17. Participation citoyenne

- Valoriser la participation citoyenne existante (CCATM, PCDR, 4 ASBL, Conseil consultatif des Aînés).
- Ajouter les structures suivantes :
 - Une commission sécurité routière.
 - Un comité d'accompagnement pour la rénovation du centre de Floreffe.
 - Une commission de l'information.
 - Un conseil consultatif pour le bien-être animal.
- Élaborer un règlement pour un budget participatif.

18. Communication

- Renforcer la visibilité des actions de la commune via différents canaux
- Mise à jour du site internet (développement & design)
- Améliorer la communication inter-services
- Valoriser les initiatives citoyennes existantes
- Améliorer la communication via les réseaux sociaux et le site internet communal.
- Mettre en place le projet « HOPLR » (plateforme digitale) pour renforcer la cohésion sociale.

19. Associations et événements

- Soutenir les associations locales.
- Préserver les événements majeurs (Esperanzah et la brocante) tout en encourageant d'autres initiatives.
- Organiser un forum des associations.
- Permettre aux associations de se faire connaître du public.
- Favoriser les partenariats entre elles.
- Créer des prix ou trophées communaux pour récompenser les initiatives innovantes et impactantes.
- Publier des reportages ou articles sur les associations dans le bulletin communal ou sur les réseaux sociaux.

20. Économie, emploi et tourisme

- Promouvoir une synergie entre économie, emploi et tourisme, notamment via des partenariats avec les nouveaux propriétaires de l'Abbaye.
- Finaliser la redynamisation du centre de Floreffe.
- Soutenir une offre commerciale diversifiée dans le centre.
- Créer une Agence de Développement Local (ADL).
- Organiser un salon de l'emploi en collaboration avec le CPAS.
- Dynamiser les fêtes de fin d'année pour soutenir le commerce local.

21. Patrimoine, patrimoine classé et cultes

- Préserver et entretenir le patrimoine culturel et cultuel grâce à un plan d'investissement.
- Mettre en valeur le patrimoine historique de la commune.
- Étudier la possibilité de fusionner les fabriques d'églises pour une gestion optimisée.

22. Culture

- Maintenir et renforcer notre contrat-programme.
- Encourager les synergies entre la culture et d'autres secteurs, notamment en lien avec d'autres acteurs notamment en lien avec la jeunesse (PCS).
- Encourager et donc favoriser l'accès à la lecture et à la culture pour tous.
- Soutenir les activités populaires dans les quartiers.
- Mettre en lumière les artistes locaux.
- Objectif Namur 2030.

23. Aînés

- Renouveler le Conseil consultatif des Aînés.
- Former nos aînés aux nouvelles technologies pour réduire la fracture numérique.
- Soutenir les associations qui favorisent la cohésion sociale entre les aînés.
- Développer des partenariats avec des associations comme la MCR et les clubs de marche.

24. Bien-être animal

- Reconnaître les animaux comme des acteurs de la société et vecteurs de bien-être.
- Intégrer la thématique du bien-être animal dans les écoles.
- Créer une commission dédiée au bien-être animal.
- Poursuivre la collaboration avec le CREAVES, notamment pour un projet d'hôpital pour la faune sauvage.
- Installer un parc canin public pour renforcer la cohésion sociale.

Conclusion

Cette déclaration de politique communale reflète notre vision collective, cohérente et ambitieuse pour l'avenir de Floreffe. Elle s'appuie sur des valeurs fortes : solidarité, participation citoyenne, bien-être et respect de notre patrimoine culturel et environnemental.

Face aux défis qui nous attendent, nous mettons en avant des projets concrets pour garantir des services de qualité, renforcer les liens sociaux, promouvoir la culture et le sport, préserver notre ruralité, et répondre aux enjeux climatiques. Nous souhaitons inscrire Floreffe dans une dynamique d'ouverture et d'innovation tout en restant fidèle à son identité humaine et attrayante.

Notre priorité est de continuer à valoriser nos forces locales : un tissu associatif riche, une jeunesse engagée, des commerçants investis, et une population prête à s'impliquer. Ensemble, nous travaillerons pour une commune accueillante, durable et connectée, où chaque citoyen a sa place.

Nous vous remercions pour votre confiance et pour les nombreuses contributions qui enrichiront encore ce projet. Avec rigueur, adaptabilité et ambition, nous ferons de Floreffe un modèle de développement humain, social et économique.